



SOLIDAIRES finances

SNUI - SNUCCRF - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD TRÉSOR - SUI - SUD INSEE
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

DÉCLARATION LIMINAIRE CNAS DU 31 MARS 2011

Dans quel monde vit-on ?

Quel monde a-t-on fabriqué ?

Quel monde allons nous laisser aux générations futures ?

Telles sont bien nos interrogations au lendemain de la catastrophe sans précédent vécue par le Japon, catastrophe liée à un grave séisme, suivie d'un dramatique tsunami et accompagnée d'un cataclysme nucléaire.

Telles sont bien nos interrogations quand un vent de liberté souffle sur la Libye, et qu'un dictateur sanguinaire tente de balayer dans le sang et la barbarie.

Si la nature essaie de reprendre ses droits en nous laissant impuissants, reconnaissons, et c'est bien là le drame, que la folie des hommes, au Japon comme en Libye, est sans limite, et met en péril la vie tout simplement.

Alors parler de notre action sociale dans nos ministères financiers peut sembler bien dérisoire face à tous ces drames.

Et pourtant, la vie continue, et les besoins sociaux de nos agents sont immenses.

L'action sociale est un élément important et les moyens humains mis à sa disposition y jouent un rôle prépondérant.

Si les réseaux d'action sociale sont départementaux, si au fil du temps ils se sont renforcés avec des assistants de délégations et des assistants de service social pour couvrir tout le territoire, si les délégués sont **élus** par les membres des CDAS et issus de toutes les administrations financières et non pas nommés par l'actuel secrétariat général, c'est bien parce que les organisations syndicales ont souhaité qu'il en soit ainsi.

S'il en est ainsi, c'est parce que l'action sociale est faite pour les agents et qu'elle leur appartient, et qu'elle ne peut fonctionner, et nous l'avons démontré depuis 1989, qu'avec tous ces moyens humains mis à sa disposition.

Aujourd'hui, vous voulez remettre en cause tous ces dispositifs de fonctionnement, en supprimant nombres d'assistants de délégation, en régionalisant l'action sociale, en enlevant aux délégués élus la plupart de leurs prérogatives.

Vous discutez avec un petit groupe de délégués qui n'a guère d'autre choix, hiérarchie oblige, que de vous entendre.

Vous avertissez de vos choix tous les présidents de CDAS, que vous réunirez pour une grand' messe le 5 juillet, mais vous n'avez surtout pas pris la peine de réunir les organisations syndicales en amont.

Vous avez décidé, et vous l'avez écrit, de nous tenir informés, seulement informés !

Où est le dialogue social, quand vous excluez les organisations syndicales de toute discussion, alors que ce ne sont pas les délégués, je vous le rappelle, qui ont construit les réseaux d'action sociale mais bien les organisations syndicales, après moult consultations et réunions de concertation avec l'ex DPAEP ?

Nous ne nous laisserons pas confisquer notre action sociale ; les agents le démontrent chaque jour, et ce n'est que le début, en boycottant leurs CDAS.

Nous vous l'avons dit et écrit, nous voulons le retrait de votre projet parce que CHORUS, qui n'est qu'un outil de travail, ne doit pas servir au démantèlement de l'action sociale que nous avons construite, jour après jour, pour les agents.

Accessoirement, ces moyens humains ont un coût qui fait partie du budget de l'action sociale et les supprimer, c'est donc porter un coup financier au budget de l'action sociale, que nous ne sommes pas prêts à perdre.

Les agents ne se laisseront pas dépouiller, qui plus est, sans la moindre contrepartie, mais nous en reparlerons.

Au-delà de cette réorganisation de l'action sociale, qui est une préoccupation essentielle, dans ce CNAS prospectif, nous nous interrogeons sur les moyens financiers dont elle disposera pour 2012.

- Quelles subventions seront données aux associations quand on voit déjà les dérives avec ALPAF, où l'on est carrément dans la baisse des prestations faute de subventions.
- Quelles subventions pour EPAF qui ne cesse de se réorganiser, mais à un moment elle atteint ses limites, pour faire face à une subvention qui se réduit peu à peu alors que ses charges ne cessent d'augmenter, coût de la vie oblige ?
- Quelle subvention pour AGRAF qui doit aussi faire face, mais nous en reparlerons, à l'introduction des denrées BIO, sans abondement alors qu'il s'agit d'une décision gouvernementale ?
- Quelles subventions et quel avenir pour toutes les structures de restauration financière, dont il serait temps que nous discutions, mais nous attendons toujours que vous nous fixiez un hypothétique groupe de travail ?
Mais peut-être avez-vous prévu là encore de nous tenir informés après coup ?
- Quel avenir pour le titre restaurant, sa gestion, sa valeur faciale où Solidaires vous avait fait des propositions pour une participation différenciée de l'employeur suivant l'indice ?
- Quel budget sera consacré aux BIL ?
- Quel budget pour mettre en place de nouvelles prestations comme celle en faveur de parents d'enfants poursuivant leurs études, ou celles en faveur des personnes dépendantes ?
- Quel budget pour la réservation de berceaux alors qu'il s'agit d'un besoin impératif ?

Vous le voyez, nos interrogations sont nombreuses et nous attendons bien de ce CNAS une réponse à nos questions.

Je vous remercie.